

**Enseignant-e :** J. Xoudis, pas  
**N° :** 5937  
**Titre du séminaire :** La fin des contrats de durée

**Maîtrises concernées :** MD, MDE, MDIE, MDCP  
**Semestre :** printemps 2024

**Descriptif du séminaire :**

Les contrats de durée se caractérisent par le fait que leur exécution se prolonge dans le temps. Leur fin soulève des questions épineuses, en particulier en cas de fin prématurée. Les règles régissant ces questions se trouvent principalement dans la partie spéciale du Code des obligations (bail, travail, agence, société simple). Le séminaire aura pour but de dégager les principes applicables à tous les contrats de durée, y compris les contrats qui ne sont pas spécifiquement réglés (contrats innommés). Ainsi, la thématique sera examinée au travers de plusieurs types de contrats (tant nommés qu'innommés), en abordant les diverses problématiques liées à la fin d'une relation contractuelle, dont notamment : les diverses causes d'extinction du contrat et leurs effets ; les régimes particuliers (e.g. l'art. 404 CO) ; la résiliation injustifiée du contrat ; les indemnités dues à la fin du contrat ; les obligations qui survivent au contrat ; les moyens et actions en justice à disposition des parties. Le séminaire se focalisera sur le droit suisse avec une ouverture sur le droit comparé et le droit uniforme (e.g. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international).

**Exigences :**

a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ?

- Oui : les cours de bachelor « Droit des obligations » et « Contrats spéciaux » sont des prérequis. Le fait d'avoir suivi le cours de master sur les « Contrats innommés » est un atout, mais n'est pas exigé.

b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ?

- Non.

c) Existe-il une liste de sujets ?

- Oui, mais les étudiant.es peuvent proposer leur propre sujet.

c) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	25 février 2024
2. Remise d'une bibliographie provisoire et d'un plan provisoire	15 mars 2024
3. Remise d'une première version complète du mémoire	2 mai 2024
4. Colloque: présentation et discussion des mémoires (participation obligatoire)	vendredi 10 et samedi 11 mai 2024
5. Remise de la version finale du mémoire pour évaluation en juin	24 mai 2024
6. Remise de la version finale du mémoire pour évaluation en août	19 août 2024

d) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ?

- La première version du mémoire sera commentée lors du colloque, tant par les responsables du séminaire que par les autres participant.es au séminaire. Lors du colloque, chaque étudiant.e présentera son mémoire. De plus, chaque étudiant.e aura le rôle de « rapporteur » pour le mémoire d'un.e autre participant.e, qu'il/elle devra commenter, après la présentation de l'auteur.e du mémoire. Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

e) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ?

- Connaissance passive de l'allemand.

f) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ?

- Non

g) Modalités d'évaluation :

- 30% première version du mémoire et présentation orale celui-ci lors du colloque ;
- 15% commentaire d'un autre mémoire et participation à la discussion lors du colloque ;
- 55% évaluation de la version finale du mémoire.
- N.B. : Cette allocation est principalement indicative, étant précisé que seule la note finale globale sera communiquée.

Pour plus d'informations : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=15898>